



04.9001

Mitteilungen des Präsidenten

Communications du président

Le président (Maitre Jean-Philippe, président): Nous prenons congé aujourd'hui de notre collègue Pierre-Yves Maillard. Ce dernier, comme vous le savez, a été élu au Conseil d'Etat du canton de Vaud. Il sera assermenté demain devant le Grand Conseil vaudois. Par conséquent, dès ce soir, il ne siégera plus parmi nous. Pierre-Yves Maillard a remporté très brillamment une élection partielle au gouvernement vaudois: nous voulons lui transmettre nos plus vives félicitations.

Pierre-Yves Maillard a été élu au Conseil national en 1999 et brillamment réélu en 2003. Monsieur Maillard a été un membre fort actif de notre conseil. Vous vous en souvenez, ses positions tranchées ont toujours été remarquées. Il n'a jamais caché ses convictions; il s'est toujours exprimé avec fougue dans cette enceinte, notamment en faveur de la défense du service public, et ses prises de position ont souvent pesé lourd dans certains référendums: pensons par exemple à la loi sur le marché de l'électricité.

Il m'a été dit que Pierre-Yves Maillard partageait la moitié de son prénom avec son grand-père Yves Beaud, qui fut syndic et député UDC au Grand Conseil fribourgeois. L'engagement politique de notre collègue a donc commencé autour de la table familiale et s'est ensuite prolongé au législatif communal de Lausanne à 21 ans; à 28 ans, il présidait le Parti socialiste du chef-lieu vaudois; et à 32 ans, il dirigeait le Parti socialiste vaudois. Ses fonctions de secrétaire général du syndicat FTMH l'ont souvent confronté aux dures réalités de la situation économique. Ses talents de négociateur ont été mis fortement à contribution lors de conflits sociaux. Pierre-Yves Maillard s'était déclaré lui-même – c'est une citation relevée dans la presse – "fondamentalement raisonnable et conciliant". Nous ne doutons pas que ces qualités seront nécessaires pour affronter les difficultés que rencontre tout membre d'un exécutif, et en particulier d'un exécutif cantonal. Nous souhaitons à notre collègue Pierre-Yves Maillard une fructueuse activité au gouvernement vaudois et nous lui disons avec nos sentiments d'amitié: "Nos vœux les meilleurs pour votre avenir personnel!" (*Applaudissements*)

Die Sitzung wird von 15.50 Uhr bis 16.30 Uhr unterbrochen
La séance est interrompue de 15 h 50 à 16 h 30

AB 2004 N 1784 / BO 2004 N 1784

